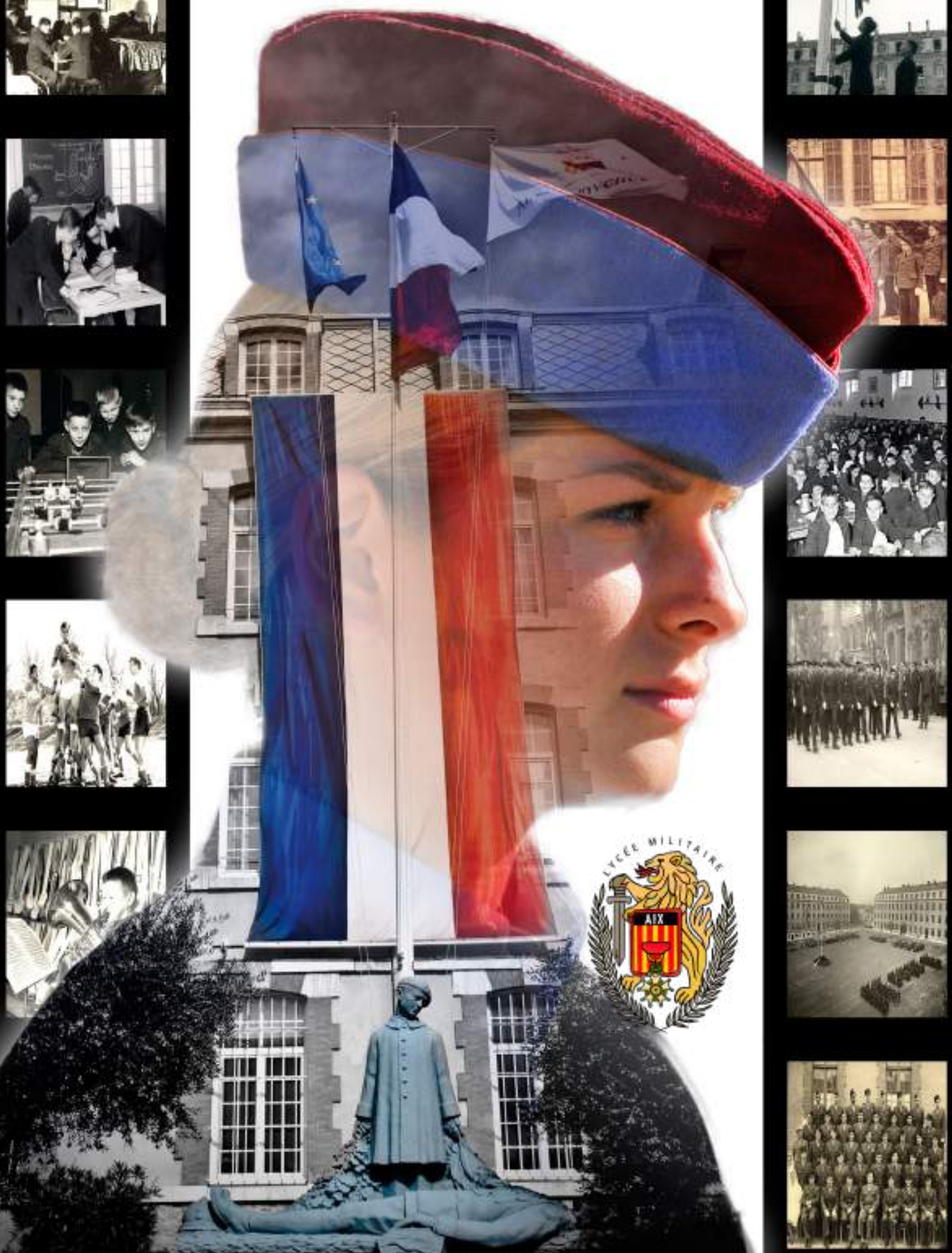


MONOGRAPHIE
LYCEE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE





Le Général de Cissey, ministre de la guerre du maréchal de Mac-Mahon, fit ordonner par la III^{ème} République la création d'Ecoles d'Enfants de Troupes (loi du 13 Mars 1875).

Le Lycée Militaire d'Aix-en-Provence est l'héritier des écoles militaires préparatoires de RAMBOUILLET et de SAINT HIPPOLYTE DU FORT, qui, réunies, avaient formé en 1934 l'école d'EPINAL.

La mobilisation générale du 02 septembre 1939 l'oblige à quitter EPINAL et à se replier à NIORT.

Le 22 juin 1940, les Allemands occupent la ville et gardent militairement le quartier où cadres et élèves sont considérés comme prisonniers.

Après de nombreuses démarches, l'école est autorisée à se rendre en zone libre, d'abord à CONFOLENS dans les Charentes puis à CHOMERAC en Ardèche et enfin à MONTELMAR.

Le 19 décembre 1946, elle s'installe à AIX-EN-PROVENCE, caserne MIOLLIS, et prend le nom d'école militaire préparatoire d'AIX-EN-PROVENCE.

En 1974, l'école prend la dénomination de collège militaire puis en 1983 celle de Gardien des drapeaux de Saint-Hippolyte-du-Fort, de Rambouillet, d'Epinal et de Billom, le LMA a son propre emblème décoré de la Légion d'Honneur, et des Croix de Guerre 1914-1918, 1939-1945 et TOE.

Aujourd'hui, près de 1000 personnes se côtoient au quotidien. Parmi elles, environ 800 élèves, dont 300 jeunes filles, se consacrent aux études.

Ils sont héritiers des valeurs d'entraide et de solidarité des enfants de troupe et les garants d'un passé héroïque, symbolisé par les décorations portées par le drapeau du lycée militaire d'Aix en Provence.

Les élèves du second cycle se préparent au baccalauréat et pour certains au concours du service de santé des armées, aux concours des IEP. Ceux des classes préparatoires préparent les concours d'entrée à l'École Spéciale Militaire de Saint Cyr, à l'École de l'Air, à l'École Navale, à l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées, au concours d'Ingénieur Militaire de l'Infrastructure (IMI).

UNE INFRASTRUCTURE ADAPTEE

Pour réaliser ses missions, le lycée dispose de moyens modernes et adaptés, en perpétuelle amélioration, comme en atteste la livraison le 1er janvier 2021 du nouveau complexe sportif « stade GANGLOFF » afin de répondre aux évolutions du temps, aux conditions de vie et aux exigences des nouveaux programmes de l'Éducation nationale.





MISSIONS

Le LMA a pour double mission l'aide à la famille et l'aide au recrutement d'officiers.

L'aide à la famille : le Lycée

Le LMA accueille environ 450 élèves dans le secondaire, soit 6 classes de Secondes, 5 classes de Premières et 5 classes de Terminales de l'enseignement général (avec choix de trinôme, puis de binôme de spécialités) et dans 1 classe de Première et 1 classe de Terminale Technologique STI2D. 70% des élèves sont enfants de militaires (groupe 1), 15% ont au moins un parent titulaire de la fonction publique (groupe 2), et 15% sont boursiers de l'Education Nationale dans le cadre du Plan d'Égalité des Chances et de l'Internat de la Réussite (groupe 3).

L'aide au recrutement : les classes préparatoires

Après le Baccalauréat, 350 élèves environ forment les CPES¹ et CPGE² qui préparent les concours d'entrée aux grandes écoles, à savoir l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, l'École Navale de Brest, l'École de l'Air de Salon-de-Provence, l'École Nationale Supérieure des Techniques avancées Bretagne, au concours d'Ingénieur Militaire de l'Infrastructure (IMI).

Depuis 2019, 10 d'élèves sont inscrits au BTS SN-EC (systèmes numériques option électronique et communication) en suivant une scolarité au lycée Vauvenargues d'Aix-en-Provence, tout en étant intégrés aux élèves de CPGE et CPES en première année.

¹CPES : classe préparatoire à l'enseignement supérieur (filière scientifique depuis 2007 et filière Lettres depuis 2017).

²CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles (filières économique, littéraire et scientifique).



C
O
M
M
A
N
D
E
M
E
N
T

Direction des études
CPE
CDI
Bibliothèque
Sports

Administration
Soutien
Santé

5
C
O
M
P
A
G
N
I
E
S

Classes préparatoires aux études
supérieures CPES L - CPES S BTS

Classes préparatoires aux
grandes écoles - 1^{ère} année

Classes préparatoires aux
grandes écoles - 2^{ème} année

Terminales

Premières

Secondes

12 classes

18 classes



LE CYCLE SECONDAIRE

- QUALITE D'AYANT-DROIT, donnée par les parents ou autre responsable légal :
 - les enfants de militaires (70%),
 - les enfants de fonctionnaires (15%),
 - les enfants boursiers de l'Education nationale (15%),
- MODALITES D'INSCRIPTION en SECONDE :
 - Inscription en ligne sur le site :
www.formation.terre.defense.gouv.fr, rubrique Lycées de la Défense,
 - Publication des résultats (fin juin)
 - Inscription parallèle dans un lycée de secteur ou lycée privé fortement conseillée.
 - L'inscription est globale pour les lycées d'Aix, Autun, St Cyr l'Ecole, La Flèche.
- MODALITES D'INSCRIPTION EN PREMIERE ET TERMINALE : PHASE DE COMPLETEMENT
 - Téléchargement et constitution d'un dossier de candidature,
 - Envoi du dossier directement au lycée souhaité,
(Si deux lycées demandés, envoi du dossier aux deux établissements).
 - Fin juin, les places disponibles sont déterminées par les résultats des conseils de classes et les places vacantes en internat.
 - Recommandation : maintenir l'inscription dans le lycée d'origine et faire les démarches pour un changement d'établissement uniquement lorsque le lycée militaire a officiellement validé l'intégration.



LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Pas de qualité d'ayant-droit, admission sur dossier.

- **CRITERES OBLIGATOIRES :**

- être de nationalité française,
- être apte médicalement,
- satisfaire aux conditions d'âge publiées en ligne,
- être motivé pour effectuer une carrière militaire en qualité d'officier.

- **MODALITES DE CANDIDATURE :**

- Candidature en ligne sur le site PARCOURSUP de janvier à mars,
- Parallèlement, envoyer le certificat médical d'aptitude initiale (imprimé 620-4*/12 // contacter le CIRFA de votre lieu de résidence pour prendre RDV avec le médecin militaire le plus proche).

A noter : en raison de la crise sanitaire COVID, depuis 2 ans, les candidats peuvent s'adresser à un médecin civil et transmettre à l'issue au lycée demandé les 3 documents suivants : un certificat médical d'aptitude, un questionnaire de santé et une déclaration sur l'honneur).



LE SPORT

Le projet sportif et pédagogique du lycée militaire ainsi que sa situation géographique lui permettent d'orienter ses activités sportives vers les disciplines de pleine nature comme l'escalade, la course d'orientation, le ski. Plus de 800 élèves du secondaire et de CPGE pratiquent une à plusieurs fois par semaine le sport scolaire obligatoire et optionnel de l'Education nationale, le sport de compétition au sein de l'UNSS ou encore les sports de loisir du Club Sportif et Loisirs (CSL) du lycée.



LES ACTIVITES

Au LMA, les activités sont nombreuses et permettent aux élèves de se motiver, de s'enrichir, de voyager et de se connaître eux-mêmes un peu mieux. Ainsi, les échanges linguistiques du secondaire, les différentes cérémonies militaires des classes PREPA, les préparations militaires ou la cérémonie de remise de calots sont autant de rendez-vous qui rendent fiers nos élèves de leur appartenance au LMA et qui enrichissent leur vécu.

